AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

La Ville de Rouen a reçu une candidature spontanée d'une société qui a manifesté son intérêt pour installer une confiserie du 25 novembre 2026 au 06 janvier 2027 dans la partie haute de la place Saint-Sever.

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Objet : Installation d'une confiserie sur le domaine public proposant une offre de produits sucrés comprenant tout ou partie des produits suivants :
- Gaufres et crêpes
- Croustillons, beignets
- Pommes d'amour
- Barbe à papa
- Confiseries (nougats, berlingots, praline, bonbons…)
- Churros
- Boissons non alcoolisées
- Vin chaud

Lieu : Place Saint-Sever.
Emprise : 36 m² (9m x 4m)
Date : 25 novembre 2026 au 06 janvier 2027
Redevance d'occupation du domaine public : 0,54 € / m² / jour avec un minimum de perception de 10,46€ par jour
Tout autre candidat intéressé devra adresser un dossier présentant la nature de l'activité exercée, la description des installations, les horaires d'ouverture, les services et tarifs proposés.
Ce dossier de présentation devra obligatoirement être accompagné des pièces suivantes:
- Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du pétitionnaire
- Justification du statut de commerçant ambulant – KBIS
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie du contrat d'assurance
- Expérience en restauration du pétitionnaire
- Présentation du concept proposé comprenant notamment le détail des produits proposés, les menus et prix envisagés, les fournisseurs choisis par le pétitionnaire
- 2 à 3 photos couleurs du Food truck ou de la structure utilisée pour proposer l'offre de restauration + dimension

- Liste des moyens matériels utilisés pour préparer et stocker les produits proposés à la vente
- Moyens humains
- L'attestation de vérification des extincteurs en cours de validité durant la période de l'installation

Critères de jugement des propositions :
- Expérience du candidat (40%)
- Qualités esthétiques du stand (30%)
- Produits proposés (30%)

La présente publicité préalable est faite sur le site Internet de la Ville de Rouen (www.rouen.fr) et restera en ligne jusqu'au 18 novembre 2026.
Les dossiers de candidatures devront être adressés au plus tard le 20 novembre 2026 à 12h sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessus :

Ville de Rouen
Direction de l'Economie Locale et de l'Evénementiel
Service Foires et Marchés
2 place du Général de Gaulle
CS 31402
76037 ROUEN CEDEX

- Ou sous format électronique à l'adresse mail suivante : lesmarchesderouen@rouen.fr

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.
Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessus, la Ville de Rouen pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Photo de l'emplacement